



FICHE D INSCRIPTION SAISON 2021-2022

Du 11/09/2021 au 13/07/2022

LE SHALA (Cours de Yoga)
20bis rue Lafaurie de Monbadon
33000 BORDEAUX

Merci de lire attentivement la fiche d'inscription avant de signer :

Nom : Prénom :
Date de naissance : Profession :
Adresse :
Téléphone : Email :

FRAIS D'ADHÉSION QUEL QUE SOIT LE FORFAIT OU LES COURS OCCASIONNELS CHOISIS (SAUF COURS D'ESSAI OU COURS A L'UNITÉ) : 15 € À L'ORDRE DE *ADHO MUKHA & CO (ADHESION A RENOUVELER CHAQUE ANNEE SAUF POUR LES PERSONNES AYANT COTISER FIN JUIN 2021 OU PLUS TARD)*

(REMISE DE 10% POUR LES ENSEIGNANTS YOGA, ETUDIANTS, PERSONNES AU CHOMAGE ET AU RSA)

LES FORFAITS

Forfait annuel : calculé sur 42 semaines de cours

Forfait par période : calculé sur 14 semaines

- Forfait annuel (11/09-13/07)** pour 1 crs/sem référent **495 €/445 €**
- Forfait annuel illimité** pour 2 crs/sem référents(1 cours en plus suivant la disponibilité) **795 €/715 €**
- Forfait période 1 (11/09-18/12)** pour 1 crs/sem référent : **220 €/198 €**
- Forfait période 1** pour 2 crs /sem référents : **320€ /288 €**
- Forfait période 2 (4/01 -09/04)** pour 1 crs/sem référent : **220 €/198 €**
- Forfait période 2** pour 2 crs /sem référents : **320€ /288 €**
- Forfait période 3 (10/04 -13/07)** pour 1 crs/sem référent : **220 €/198 €**
- Forfait période 3** pour 2 crs /sem référents : **320€ /288 €**

COURS OCCASIONNELS OU CONSECUTIFS

- Cours d'essai 10€**
- Cours à l'unité 18 €** (cours d'1h à 1h15) / **23 €** (cours de 2h : Mysore style)
- Cours supplémentaire** (même semaine) **14€/12€**
- Carte de 10 cours** (valable 4 mois) **160€/145€**

VACANCES ET JOURS DE FERMETURE :

- **Noël** : du 18/12/21 au 3/01/22
- **les jours fériés**
- **arrêt des cours réguliers le 13/07/22**
- **fermeture annuelle d'été du 1/08 au 9/09/22**

LE SHALA EST OUVERT PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES MAIS AVEC UN PLANNING

AMENAGE :

- du 22/02 au 26/02/22
- du 19/04 au 23/04/22
- du 18 au 27/07/22, « Stage intensif d'été » : pas de cours réguliers

MODALITES DE PAIEMENT

Paiement en plusieurs fois possible

Mode de paiement : espèces Chèque Nombre de chèques :....

Chèque libellé à l'ordre de **Adho mukha & Co.**

N° Chq :.....

N° Chq :.....

N° Chq :.....

N° Chq :.....

MONTANT TOTAL :

adhésion annuelle (chèque séparé) 15 € (**Adho mukha & Co.**) + =

CHOIX DU (DES) COURS REFERENTS (JOUR(S) ET HEURE(S):

.....

Les cours seront réglés à l'inscription dans leur totalité.

En cas d'absence de votre part, les cours pourront être rattrapés sur la période d'abonnement, mais ne feront pas l'objet d'un remboursement ou d'un report sur la période ou l'année suivante, sauf en cas de force majeure (maladie, accident, déménagement, perte d'emploi : un justificatif sera demandé).

Pas de délai de rétractation.

Fournir un certificat médical pour la pratique du Yoga en cas de problème de santé au moment de l'inscription.

SITUATION COVID 19/CONFINEMENT (À LIRE ATTENTIVEMENT)

En cas de reconfinement , les solutions suivantes seront offertes et chaque partie , une fois l'inscription signée , s'engagera à les respecter :

- Le shala s'engage à mettre en place des cours en ligne ZOOM , sur les horaires de votre ou vos cours référents, afin que vous puissiez continuer votre pratique, mais depuis chez vous.

- concernant les cartes, la validité des cartes sera repoussée. Des tarifs cartes zoom sont en place en ligne.

- si les cours zoom ne sont définitivement pas envisageables pour vous pour une quelconque raison : un rattrapage de cours sera possible lors de la reprise, ou en dernier recours, un remboursement mensuel de votre mois en cours (possible uniquement si vous avez fourni une série de chèques mensuels au préalable, lors de votre inscription et que vous prévenez le shala à l'avance. Le chèque mensuel ne sera alors pas encaissé).

- les pré-inscriptions jusqu'au 29/07/21 font foi d'inscription. Elles sont, tout comme les inscriptions à partir du 11/09/21 un engagement . En aucun cas, elles ne pourront être annulées et faire l'objet d'un remboursement dès l'instant qu'elles auront été remises et signées, sauf pour cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif : maladie (demande d'un certificat médical) , déménagement , perte d'emploi.

Date :

Signature avec Mention « lu et approuvé »

Association loi 1901 **Adho Mukha & CO**, enregistrée au JO du , n°...assurée par ...
Siège social : rue Erik Satie, Clos Montesquieu , BAT 6 , Appt 190, 33200 Bordeaux